



SOCIÉTÉ DES AMIS DE SAINT SYLVESTRE ET DE L'ABBAYE DE GRANDMONT

87240 SAINT-SYLVESTRE

Association Loi de 1901 - C.C.P. LIMOGES 1230 - 31 F

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 25 AOÛT 2001

La Société des Amis de Saint-Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont s'est réunie en Assemblée générale ordinaire sur convocation de son Président, Jean-François MOUGNAUD, le samedi 25 août 2001 à 15 heures à la Salle de la Mairie de Saint-Sylvestre.

* Membres du bureau présents :

- M. Jean-François MOUGNAUD, président,
- M. François de la GUERONNIÈRE, vice-président,
- M. Jean-Gabriel GABIRON, vice-président,
- Mme Colette LACHENY, trésorière,
- Mme Suzanne CHAMBAUD, secrétaire,
- Mme Marthe MOREAU, secrétaire-adjointe,
- MM. Gilles BRESSON, Michel FOUGERAT, Christian MIGNOT, conseillers.

* Membres du bureau excusés :

- M. Albert PETAVY, président d'honneur,
- M. Pierre CAMPAGNE, Mme Françoise VALLETON, conseillers.

* Membres de la S.A.S.S.A.G. présents à l'Assemblée générale :

M. Roger CHAMBAUD, M. & Mme Gilbert COUDY, Melle Suzanne COURDESSES, M. Maurice COUTURIER, Miss Kate DOUGLAS, M. Alain GONTIER, M. Jef GOSSE, M. Jacques HALARY, Miss Carole HUTCHISON, Mme Martine LARIGAUDERIE, Mme Andrée LENAY, Mme Françoise MOUGNAUD, M. Pierre MOUGNAUD, M. Michel NARDEAU, M. Bernard PICARD, M. Roland PRINCE, M. & Mme François PRUDHOMME, M. & Mme Pascal PRUGNEAU, M. & Mme Jacques SEZILLE, M. Bernard THOMAS, M. & Mme Claude VIVIANI, Mme Edith TATON, M. André WATELLE.

* Membre de la S.A.S.S.A.G. s'étant excusé :

- M. Philippe CAMPAGNE.

* Membres de la S.A.S.S.A.G. ayant envoyé leur pouvoir :

Mme Marguerite BABULE, Dom Jean BECQUET, Père Louis-Marie BERLAND, M. Claude BIRON, Mme Jacqueline CASSE, M. & Mme Michel CLEMENT, Père Jean COLLEVILLE, M. Bernard DELAGE, M. Jean DESFORGES, Melle Anne DUMAS MILNE EDWARD, Melle Madeleine DUROUX, M. & Mme Pierre GERAIN, M. Marcel HAUSER, M. Robert JACQUEMIN, M. Michel JOZEAU, Mme Jacqueline MARCHAND, Mme Annie MARSAT-LANTHONIE, M. & Mme Jacques MOUGNAUD, Melle Laurence NORDLINGER, Mme Marie-France NORDLINGER, Mme Jacqueline PICHON, Mme Christine PIERSON-BYRAMJEE, Melle Ginette ROULIERE, Mme Marthe ROYER, M. François-Xavier SALMON, M. & Mme Jean-Albel SARCIA, M. Marc-Antoine de SEZE, M. & Mme Edmond de SEZE, Mme Anna TOULOUSE, Melle Anne de VASSELOT, Mme Geneviève de WAUBERT.

Le quorum étant atteint, les délibérations peuvent régulièrement commencer.

Le Président MOUGNAUD salue l'assemblée dans ces termes :

" Je vous remercie de votre présence. Merci aussi à M. le Maire qui a bien voulu nous accueillir dans sa mairie.

Je voudrais en commençant évoquer le souvenir de tous ceux qui sont décédés depuis notre dernière assemblée générale : Mme Suzanne BARIANT, M. le docteur EYBERT, Melle Renée de la GUERONNIERE, M. Hubert REBIN. Ils furent, durant des années, des amis fidèles. J'exprime ici, en votre nom, toute ma sympathie à leurs proches.

Le bureau de notre association, élu pour cinq ans en 1996, termine son mandat. Conformément à nos statuts, nous devons le renouveler aujourd'hui. Aussi, je vous demande en priorité votre accord pour que cette élection soit mise à notre ordre du jour".

La question, mise aux voix, recueille l'accord unanime de l'assemblée.

" Nous procéderons tout à l'heure à cette élection. Les candidats éventuels aux postes à pourvoir voudront bien se faire connaître à ce moment-là.

Je donne la parole à M. de la GUERONNIERE qui va nous faire un bref compte rendu des activités de notre association au cours de l'année écoulée".

M. de la GUERONNIERE :

" Il avait été prévu de faire réviser la toiture de la chapelle de GRANDMONT. L'artisan pressenti n'a pu, à ce jour, réaliser ce travail. M. le Maire vient d'intervenir à nouveau. Il a obtenu l'assurance que cette révision sera faite dans le courant du mois prochain.

Le buste reliquaire de saint Etienne de Muret conservé dans l'église de St-SYLVESTRE a été restauré en 1999 par M. TILMANT d'AUXY. Une carte postale en couleur de cette belle oeuvre d'art a été réalisée. Je vous en montre un exemplaire. Elle sera présentée à la vente au prix d'UN EURO.

Le lancement de l'étude de faisabilité pour la réalisation à GRANDMONT d'un centre historique et culturel doit beaucoup au CODELAN (Comité de Développement Economique des cantons de Laurière, Ambazac et Nieul) notamment pour la préparation des dossiers de subventions. Il nous a paru normal que notre association adhère et cotise à ce comité. C'est ce que nous avons fait.

Dans la chapelle de Grandmont, des habitants du village ont signalé le mauvais état de deux statues en bois (la Ste Vierge et St Joseph) et nous ont demandé de les faire réparer. Nous avons demandé à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de venir voir sur place et de nous conseiller pour cette restauration. Nous attendons la suite.

Une nouvelle adhérente, Mme Jeanine LATHELIZE, nous a signalé qu'elle descendait en ligne directe de Jacques LATHELIZE, chirurgien au temps de l'Abbaye de Grandmont.

Parmi les adhésions nouvelles, nous avons été heureux d'enregistrer celle de Mgr Christophe DUFOUR, nouvel évêque de Limoges.

Le P. Philippe-Etienne PERMENTIER, ermite, qui vit dans l'ancien prieuré grandmontain de Grandmont-Villiers, 37460 Villelloin-Coulangé, vient d'éditer une "Vie de saint Etienne de Muret". Elle sera diffusée par nos soins aux membres de notre association qui en feront la demande. Elle est proposée au prix de 15 Euros.

M. et Mme de BEAUVAIS, propriétaires du Prieuré grandmontain de PUY CHEVRIER (commune de Mérigny dans l'Indre) ont entrepris depuis près de 25 ans la restauration des bâtiments monastiques. L'église vient d'être dotée d'un nouvel autel qui sera consacré jeudi prochain 30 août par le R.P. Abbé de Fontgombault. Les membres de la S.A.S.S.A.G. sont très cordialement invités à assister à cette cérémonie. Je me tiens à la disposition de ceux qui désireraient s'y rendre pour leur fournir de plus amples renseignements.

M. Bernard GIBAUD, locataire de M. Roger BUFFETAUD propriétaire du site où était implantée l'Abbaye de Grandmont, assure bénévolement le gardiennage de la chapelle. Avec la municipalité, il entretient les alentours. Sa présence est une garantie contre des risques de dégradations ou autres qui peuvent se produire tout au long de l'année. Son dévouement mérite une mention particulière. En votre nom, je lui adresse ici mes plus vifs remerciements".

M. de la GUERONNIERE, ayant fini son exposé, cède la parole à Mme LACHENY pour son compte rendu financier.

Mme LACHENY

donne lecture du rapport financier portant sur l'exercice 2000 (01-01/31-12). Elle précise qu'en plus des opérations habituelles, l'association a été amenée à faire un emprunt de courte durée pour régler la première tranche de l'étude de faisabilité confiée au Cabinet ABAQUE (voir le rapport financier en page annexe).

Après lecture, l'assemblée est invitée à voter. Le compte rendu financier est adopté à l'unanimité.

Le Président MOUGNAUD reprend la parole pour procéder à l'élection des membres du bureau.

Il demande s'il y a des candidats dans l'assemblée pour les postes à pourvoir, soit: un Président, deux vice-Présidents, un Secrétaire, un Trésorier, un Secrétaire-adjoint, un Trésorier-adjoint.

Personne ne s'étant manifesté, le Président déclare que l'ensemble du Bureau sortant se représente.

Soumis au vote, l'ancien Bureau est réélu pour 5 ans, jusque'en 2006, à l'unanimité soit :

Président, M. Jean-François MOUGNAUD
 Vice-Présidents, MM. François de la GUERONNIERE et Jean-Gabriel GABIRON.
 Secrétaire, Mme Suzanne CHAMBAUD
 Trésorière, Mme Colette LACHENY
 Secrétaire-adjointe, Mme Marthe MOREAU

Le poste de Trésorier-adjoint, jusque-là sans titulaire, reste à pourvoir. Le Président propose à l'assemblée la candidature de M. Jacques HALARY qui a été pressenti et qui accepte.

M. HALARY est élu à l'unanimité comme Trésorier-adjoint.

Le Bureau est assisté, en cas de besoin, d'un collège de Conseillers dont le nombre n'est pas limité. Ils ne sont pas soumis à l'élection.

M. Christian MIGNOT qui en faisait partie nous a fait connaître qu'il désirait se retirer. Nous en avons pris note. Nous en profitons pour le remercier de l'aide précieuse qu'il nous a apportée en diverses occasions.

M. Jef GOSSE de Grandmont et Mme Jacqueline PRUGNEAU du Bourg de Saint-Sylvestre nous ont donné leur accord pour venir renforcer le groupe des Conseillers qui comprend désormais sept membres :

MM. et Mmes Gilles BRESSON, Philippe CAMPAGNE, Pierre CAMPAGNE, Michel FOUGERAT, Jef GOSSE, Jacqueline PRUGNEAU, Françoise VALLETON.

J'avais pensé ajouter à cette liste un de nos jeunes adhérents, M. Michel NARDEAU ici présent. Juriste de formation, il a depuis une dizaine d'années occupé divers postes administratifs en France et à l'étranger. Actuellement, il se spécialise dans le tourisme culturel et travaille sur différents projets. Il est, notamment, l'auteur d'une étude sur l'émaillerie limousine où il a mis en évidence la valeur du patrimoine considérable que nous a légué l'Abbaye de Grandmont et le parti culturel, touristique et économique que l'on pourrait en tirer.

En raison de ses compétences, il m'est apparu qu'il serait encore plus utile à notre association en étant intégré au sein-même de notre Bureau. C'est pourquoi je vous propose de créer pour lui un deuxième poste de secrétaire-adjoint que je soumetts à votre élection".

A l'unanimité, l'assemblée ratifie ce choix.

M. Michel NARDEAU est donc élu 2ème Secrétaire-adjoint.

" Je remercie l'assemblée pour la confiance que vous venez de témoigner aux membres du Bureau sortant et à ceux nouvellement élus : MM. HALARY et NARDEAU.

Je tiens à vous assurer que nous ferons du mieux possible avec le dévouement et le dynamisme que vous attendez de nous.

Vous désirez connaître l'état d'avancement de l'étude de faisabilité de notre grand projet concernant Grandmont.

Le Cabinet ABAQUE nous a rendu, l'année dernière, la première partie de son travail. Certaines critiques ont été formulées. Elles avaient pour origine une méconnaissance de l'objectif poursuivi. Nous y avons répondu, nous n'y reviendrons pas.

La deuxième partie nous a été communiquée par M. VACHER. Personnellement, je ne l'ai pas encore lue en détail, mais les membres du Bureau consultés ont émis l'avis que la présentation du chapitre traitant de l'histoire de l'Ordre de Grandmont nécessitait des retouches. Elles ont été signalées verbalement à M. VACHER qui va revoir son travail sur ce point de détail".

M. BRESSON demande au Président à quel moment les conseillers pourront avoir connaissance de cette deuxième phase de l'étude pour pouvoir l'examiner et donner éventuellement leur avis.

Le Président répond qu'il ne peut pas donner de date mais qu'il lui fera parvenir un exemplaire dès que possible afin qu'il puisse l'étudier à loisir.

M. FOUGERAT

intervient pour signaler qu'il a créé un site internet sur GRANDMONT. Il est accessible sur site à l'URL suivant :

<http://perso.wanadoo.fr/grandmont/>

et <http://www.multimania.com/fougerat/>

Pour tous renseignements ponctuels sur l'Ordre de Grandmont on peut écrire à l'e-mail suivant (en précisant l'objet) :

grandmont @ wanadoo.fr

L'accès des sites internet est entièrement libre et gratuit. C'est un résumé illustré comportant les adresses de tous les sites connexes traitant de Grandmont.

Le Président remercie M. FOUGERAT de toutes ces indications et le félicite chaleureusement pour cette heureuse initiative et pour la qualité du travail accompli.

Il invite M. BRESSON à faire une communication sur les recherches topographiques et géophysiques qu'il a effectuées à Grandmont.

M. BRESSON

" Depuis deux ans, le G.E.R.E.G. s'intéresse au site de Grandmont. On s'est aperçu que le plan cadastral était faux. Il y a parfois des écarts de cinq mètres entre la réalité et le plan. La route n'est pas à sa place. De plus on relève une erreur grossière d'orientation.

En utilisant des techniques de pointe, on a essayé de détecter en profondeur l'existence de murs ayant pu appartenir au monastère du XIIème siècle ou à l'abbaye du XVIIIème siècle.

Au mois de mars dernier, j'ai donné une conférence pour exposer les résultats provisoires obtenus. Depuis, nous avons interprété les informations recueillies. L'ensemble de ces recherches fera l'objet d'un numéro spécial des Cahiers grandmontains avec la localisation précise de bâtiments décrits par Naurissart. Le G.E.R.E.G. a assumé tous les frais de cette recherche qui s'élevaient à 13 000 francs sans aucune subvention".

Le Président remercie M. BRESSON pour son intéressante communication.

Il s'adresse à nouveau à l'assemblée pour dire combien il a été sensible à la confiance qu'elle vient de lui témoigner en le reconduisant à la présidence avec l'ancien Bureau renforcé et rajeuni de deux nouveaux membres. Cette nouvelle équipe s'emploiera à poursuivre la tâche entreprise pour le développement économique et touristique de la commune de SAINT-SYLVESTRE en s'appuyant sur le souvenir prestigieux de l'Abbaye de GRANDMONT.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.
Il est 17 h 15.

Le vice-Président

J.G. GABIRON

membre adhérent : 8 Euros
membre bienfaiteur: à partir de 16 Euros

Les AMIS de SAINT-SYLVESTRE
et de l'ABBAYE de GRANDMONT
Secrétariat
route de Fanet
87240 SAINT-SYLVESTRE

(Suzanne CHAMBAUD Tél. 05-55-71-33-32)

P.S. : Le livre du Père Philippe-Etienne PERMENTIER : une "Vie de saint-Etienne de Muret" vient de paraître. Vous pouvez vous le procurer à notre Secrétariat.

Prix de vente : 15 Euros (au secrétariat)
frais d'envoi : 3,80 Euros